

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 8 février 2012

sous la Présidence de Monsieur Adriano FRANSCINI

Postulat de Monsieur le Conseiller Philippe DIESBACH « pour la création d'une cellule logement dynamique et efficace à Pully »

Le Conseil communal de Pully

vu le rapport de la commission chargée d'examiner la motion de Monsieur le Conseiller Philippe DIESBACH « pour la création d'une cellule logement dynamique et efficace à Pully », transformée en postulat par le motionnaire lors de la séance du Conseil communal

décide

de renvoyer ce postulat amendé à la Municipalité.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
Le président

La secrétaire



Adriano FRANSCINI



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 9 février 2012